

EVALUATION DE DÉPART Permis B

ARRETE :

Arrêté du 5 mars 1991 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

OBJECTIF :

- L'objectif de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures nécessaire pour atteindre le niveau afin d'avoir les capacités à prendre la route seul(e) après l'examen du permis ou prendre la route en conduite accompagnée (supervisée) avec un accompagnateur.
- Elle permet d'évaluer le coût de votre formation
- Elle vous sert aussi à découvrir l'établissement, l'enseignant, les qualités que l'établissement vous apporte avant de vous engager auprès de l'établissement par un contrat de formation

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- 15 ans pour une conduite accompagnée.
- 17 ans pour une conduite traditionnelle ou supervisée.

DURÉE DE L'ÉVALUATION :

- L'évaluation dure environ une heure.

LIEU DE FORMATION :

Le début et la fin de l'évaluation se fera à l'établissement mais avec un accord en commun elle pourra démarrer et finir dans un autre lieu.

HORAIRE ET JOUR :

A fixer avec l'établissement de formation.

EFFECTIFS LORS DE L'ÉVALUATION :

- Un élève à la fois.

MOYEN PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Pédagogie :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

Fiche d'évaluation de départ

Véhicules :

- L'évaluation de départ ne peut être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.
- Véhicules de la catégorie B en boîte manuelle ou en boîte automatique assurés, entretenus et mis à disposition.

AUTO-ÉCOLE OSER

Adresse : 25 Rue Jean Leclair 75017 PARIS

Tél : 01 71 24 93 93

Adresse électronique : contact@osер-autoecole.fr

NAF : 8553Z - TVA : FR23821614286 - RCS : PARIS B 821614286

SIRET : 821 614 286 00010 - Au capital de : 2000€

N° agrément : E2507500090

Enregistrée sous le numéro NDA 1175594075
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 - Avril 2025